

<u>COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL</u> <u>JEUDI 21 JANVIER 2021 (AFFICHAGE)</u>

<u>Etaient présents</u>: Didier Blanchard, Véronique BLANCHARD, Yannis HODOUL, Ludovic CHARVOLIN, Samuel JUBAN, Thierry ROST, Fabrice PLEVY, Pascal VENET, Frédéric MAUVERNAY, Christelle BUFFAT, Florence BLANCHARD, Sandra BERTHOLLET, Véronique CROZIER et Eric RAMBAUD.

Absent excusé: Alexandre CORNU

Préambule :

Monsieur le Maire présente ses vœux aux conseillers municipaux.

Il informe les membres du conseil municipal qu'un centre de vaccinations sera installé à Ste Foy l'Argentière prochainement.

1) Point à rajouter à l'ordre du jour : délibération autorisant le maire, pour l'exercice 2021 à mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au titre de l'année 2020

Lors du vote des décisions modificatives du budget communal du 15/10/2020, il a été décidé de clôturer l'opération « réhabilitation de la salle polyvalente ». Il reste des factures de maitrise d'œuvre à payer à hauteur de 1 452.45 € TTC.

Afin de pouvoir payer ces factures avant le vote du budget, le conseil municipal autorise le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au titre de l'année 2020.

2) Prescription de la mise en révision du PLU de la commune

Monsieur le maire rappelle les principaux objectifs de la révision :

- Prendre en compte la dimension environnementale dans le projet communal
- Mettre le PLU en conformité avec le SCOT et intégrer les lois Grenelle
- Réviser et moderniser les règlements des différentes zones en accord avec les nouvelles lois sur l'urbanisme et prescriptions du SCOT
- Modifier le zonage de la zone Ui pour permettre la délocalisation d'une entreprise située au cœur du village et qui souhaite se développer
- Créer une STECAL au lieu-dit « la Montagne » pour permettre le développement d'une activité artisanale
- Mettre à jour et créer des emplacements réservés

Le Conseil Municipal décide de prescrire la révision du PLU et de fixer les modalités de concertation.

Il décide également de solliciter l'Etat pour qu'une compensation soit allouée à la commune pour couvrir les frais d'études et d'établissement des documents liés à la révision des PLU.

Il autorise le Maire à lancer la consultation permettant le choix d'un bureau d'étude chargé d'accompagner la réalisation du PLU.

3) <u>Approbation de la convention de mise à disposition d'un broyeur à déchets verts</u> avec la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais

Dans le cadre de la prévention des déchets et donc de la réduction de la quantité de déchets à traiter, la CCMDL développe le broyage des déchets verts. Elle a fait l'acquisition de deux broyeurs à végétaux. Ceux-ci sont mis à disposition gratuitement des communes via une convention.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette convention, renouvelable tacitement jusqu'au 31 décembre 2023.

4) <u>Approbation de l'avenant n° 1 au contrat collectif d'assurance santé pour le personnel communal.</u>

La commune de Grézieu adhère à une convention de participation en matière de protection sociale complémentaire mise en place par le CDG69 ce qui permet aux agents de bénéficier d'une mutuelle prise en charge en partie par l'employeur.

Des évolutions s'imposent à la MNT, porteuse de la convention santé, elles doivent être mises en œuvre par avenant auprès des collectivités adhérentes. L'avenant porte sur les points suivants :

- les cotisations 2021 : augmentation liée au nouveau plafond mensuel de la sécurité sociale date d'effet 1er janvier 2021 à appliquer sur les salaires de janvier 2021
- intégration de la loi sur la résiliation infra-annuelle (RIA) applicable au 1^{er} décembre 2020
- intégration de la loi sur la suppression de l'homéopathie sur le poste « médicaments » - date d'effet 1er janvier 2021

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer l'avenant n°1 au contrat collectif d'assurance santé pour le personnel communal.

5) Participation pour voiries et réseaux secteur Cumina :

Cet objet est reporté à une prochaine réunion du conseil municipal. Ce dossier est en attente d'éléments du service juridique.

6) Compte rendu des commissions et questions diverses

- Cambriolage du centre technique municipal : vol de matériel portatif, tronçonneuse. Le maire pense qu'il sera nécessaire d'installer une alarme.
- Compte rendu réunion commission communication (Véronique Blanchard) : la commission travaille actuellement sur plusieurs projets :
 - la refonte du site internet
 - l'accueil des nouveaux arrivants.
 - l'agenda partagé
 - _
- Conseil municipal des jeunes (Véronique Blanchard) : seront candidats les enfants domiciliés sur la commune durée du mandat 2 ans nombre de membre du CMJ : 10 concerne les enfants nés entre 2008 et 2011 (qui ont entre 10 ans et 13 ans) Communication en juin pour leur faire proposer leur candidature élections fin septembre 2021
- <u>Bulletin municipal</u>: retours positifs sur les agendas
- SYDER (Syndicat Départemental d'Energies du Rhône) (Yannis Hodoul) : il regroupe 200 communes et 2 EPCI regroupant 400 000 habitants.

Pour l'ensemble de ses communes adhérentes, le SYDER exerce, au titre de la compétence de base Electricité, la maitrise d'ouvrage des travaux de dissimulation et d'aménagement des réseaux électriques et coordonne l'enfouissement simultané des autres réseaux secs. Il exerce également la compétence éclairage public pour 195 communes. Il y réalise les travaux d'investissement, ainsi que l'exploitation et la maintenance du réseau.

Budget annuel du SYDER 60 millions euros.

A Grézieu, il y a 180 points lumineux d'éclairage public.

Dans le cadre du contrat de maintenance, une équipe passe la nuit pour faire un état des lieux tous les 2 mois et demi.

Charges 2020 : 41 104 €

Conseil d'Administration d'Archipel (Véronique Crozier) : projet de faire une information jeunesse itinérante (déplacement sur 7 villages hors St Symph, St Martin et Meys). Ce projet consiste à rencontrer les jeunes qui ne vont pas dans les MJ dans un bus aménagé pour leur parler d'orientation et des réseaux sociaux (pour mettre les jeunes en garde).

- Préparation du cyclo des Monts (Sandra Bertholet): Laurent Gagnaire, agent CCMDL, travaille sur les tracés. Le cyclo des monts passera par Grézieu. Il se déroulera sur 4 demijournées au lieu de 2 jours, les 12 et 13 juin 2021.
- Commission urbanisme PLH (Didier Blanchard) : la commission travaille sur l'amélioration de l'habitat et les logements insalubres des communes qui ont été sélectionnées. Le bureau d'études a rendu son rapport.
- Plan de relance: compte rendu de la rencontre avec Cyril Piolet du Parc Eco Habitat. Une visite a eu lieu à la salle du Cartay ce jour avec une caméra thermique. 4 points importants: régulation du chauffage à modifier, ouvrants (portes et éventuellement fenêtres), combles au-dessus des vestiaires (préconisation d'un flocage), éclairage. Des devis seront demandés.

Le projet de chaufferie collective a été évoqué.